FRANCE :

POUR UNE MODIFICATION DU DECRET SUR L'ETIQUETAGE DE LA FOURRURE

- Nous demandons la modification du décret 91-163 de novembre 1991 portant sur l'étiquetage de la fourrure. Nous demandons une règle d'étiquetage plus stricte : mention du nom scientifique et commercial, du pays de provenance de la fourrure ainsi que de la méthode d'abattage de l'animal.

En cochant cette case, je souhaite recevoir une documentation sur l'AFIPA ⇓

NOM	Prénom	Adresse Complète (obligatoire)	Signature	

Merci de renvoyer cette pétition à AFIPA – BP 10 612 – 75826 PARIS CEDEX 17